

« BATIMENT DURABLE ET SANTÉ » : LE GROUPE DE TRAVAIL RBR 2020-2050 DU PLAN BATIMENT DURABLE PUBLIE UNE NOUVELLE NOTE THÉMATIQUE

Paris, le 15 octobre 2019

Le Groupe « Réflexion et Bâtiment Responsable 2020-2050 » du Plan Bâtiment Durable, co-piloté par Christian Cléret et Alain Maugard, publie une nouvelle note thématique axée sur la relation étroite entre le bâtiment responsable et la santé. La note a été écrite par Suzanne Déoux, docteur en médecine et Florence Péronneau, conseil en stratégie immobilière des entreprises, membres du groupe RBR 2020-2050.

A l'issue d'une phase de consultation de plusieurs semaines et après avoir reçu plus d'une quinzaine de contributions complémentaires, le groupe de travail « Réflexion Bâtiment Responsable 2020-2050 » du Plan Bâtiment Durable dévoile la version définitive de sa note sur thème du bâtiment responsable et de la santé pour que les bâtiments de demain remettent l'Homme et sa santé au cœur de la conception.

Habiter : le bâti responsable, premier environnement de l'homme

L'être humain dépend de son environnement et cette dépendance le rend vulnérable aux caractéristiques de ses différents espaces de vie. Il a toujours cherché à se protéger des éléments naturels : le froid, le chaud, la pluie, le vent, le soleil, la foudre, etc. Si le bâtiment joue ce rôle d'abri face aux agressions extérieures, il doit aussi garantir l'équilibre physiologique et psychique de ses occupants.

Le bâti représente le premier environnement de l'Homme avec une sollicitation permanente de l'organisme par la respiration, la sollicitation des cinq sens, la sensibilité générale ou somatique, l'environnement électromagnétique mais également par l'eau. Les acteurs de l'industrie immobilière ont donc pour souci constant de préserver et de protéger la santé de l'Homme, de la conception jusqu'à l'exploitation du cadre bâti, en connexion avec son environnement. **« Prendre soin » des occupants en les incitant à des comportements plus sains doit constituer le premier acte responsable de toute la profession.**

Concevoir : le bâtiment responsable, une réponse aux besoins essentiels des occupants

Les préconisations qui concernent les bâtiments « d'habitation », les bâtiments « d'apprentissage », les bâtiments « de soins » ou encore les bâtiments « d'entreprise » ne peuvent répondre aux mêmes objectifs et besoins fonctionnels des résidents qui diffèrent.

La note détaille trois familles de besoins à prendre en compte par le bâtiment :

- les **besoins physiologiques** (manger, boire, dormir, etc.) : prise en compte de la qualité de l'air intérieur mais aussi de l'impact du bruit ou de la luminosité sur le sommeil ;
- les **besoins liés à notre sensorialité et à notre sensibilité générale** (voir, entendre, sentir, toucher, etc.) ;
- les **besoins psycho-sociaux** (sécurité, protection, épanouissement, etc.) : une conception adaptée pour permettre de socialiser comme d'offrir de l'intimité, lien avec la nature, influence des nouvelles technologies.

Les changements « d'usage », la « réversibilité » des bâtiments devront donc prendre en compte ces besoins humains fondamentaux dans leur utilisation future si l'on veut préserver la santé dans son acception globale. Pour répondre aux besoins des occupants, l'architecture apparaît comme une réponse « thérapeutique », intervenant dans le soin porté aux habitants par la prise en compte de la santé physique, psychique et sociale dans l'acte de conception.

Prévenir : vers une diminution des coûts sanitaires

Face aux divers risques récurrents d'exposition des personnes à divers polluants dans l'environnement bâti, une approche globale d'anticipation et d'amélioration dans l'acte de construire et de réhabiliter devient une nécessité. Lors de toutes les phases clés, de la programmation à l'exploitation, en passant par la conception, la construction et la réception, l'ensemble des acteurs doit pouvoir disposer d'outils méthodologiques, techniques et de communication pour intégrer la protection de la santé des occupants.

Pour relever le défi de bâtiments plus performants pour la santé, et ainsi limiter l'exposition aux polluants physiques, chimiques et microbiologiques, il est nécessaire de prendre en compte :



- la nature du **sous-sol** : présence éventuelle de pollutions du sol d'origine anthropique lié à des activités passées ou d'origine naturelle ;
- l'**environnement extérieur** : conditions climatiques, végétation pouvant entraîner des allergies, pollution atmosphérique ;
- les **produits de construction et de finition** ;
- les **équipements** et leur **maintenance** ;
- les **usages**, le plus en amont possible des projets ;
- les **acteurs de l'acte de construire**, chacun à leur niveau, et avec leur spécificité, devront avoir les compétences nécessaires pour produire des bâtiments respectueux de la santé.

Cette note, qui a pour objectif de replacer les défis pour l'Homme au cœur de la problématique de la Santé et du Bâtiment, ne peut assurément traiter de tous les sujets qui ont donné lieu à de très nombreuses études et réalisation de projets.. Cependant, la note formule des **recommandations autour de cinq axes** pour un bâti respectueux de la santé de l'Homme :

1. La mise en œuvre des matériaux de construction et des équipements dans le bâtiment ;
2. La prise en compte de l'impact de l'environnement quotidien sur le bien-être de l'Homme ;
3. La santé traitée de façon globale du bâtiment à la ville ;
4. La santé sociale, un enjeu à prendre en considération avec plus d'attention ;
5. La santé sociétale, un axe à dynamiser.

La note complète est téléchargeable en suivant le lien suivant :

Cette note fait partie d'une série de notes thématiques régulièrement publiées par le groupe de travail « RBR 2020-2050 ». Rédigées par les membres du groupe, elles sont soumises dans un premier temps, en version provisoire, à une large consultation publique en ligne. Les contributions sont ensuite analysées par le groupe et prises en compte dans la version finale de la note. Pour mémoire, le groupe de travail « RBR 2020- 2050 » est co-présidé par Christian Cléret (Novaxia) et Alain Maugard (Qualibat). Ils rassemblent autour d'eux une vingtaine de personnalités qualifiées et ont vocation à proposer une vision prospective et partagée des lignes forces des bâtiments responsables à l'horizon 2020.

Les précédentes notes publiées :

- [« Vers des bâtiments bas carbone »](#) ;
- [« BEPOS, photovoltaïque et réseau électrique »](#) ;
- [« Immobilier et bâtiment: cinq questions de prospective sur valeur et économie »](#) ;
- [« Bâtiments responsables, usages et confort : quelles lignes directrices pour demain ? »](#) ;
- [« Bâtiment responsable et Intelligence Artificielle »](#).

Le Plan Bâtiment Durable

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

En savoir plus : www.planbatimentdurable.fr

Contact presse

Marie GRACIA, , Plan Bâtiment Durable

01 40 81 92 09 – 06 65 08 75 39

marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr

www.planbatimentdurable.fr

Twitter @PlanBatiment